COMPTE-RENDU

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2019 18H15

Excusés: Mmes Micheline Jankowski, Michèle Guicheteau, MM. Jean-Jacques

Brunaud, Jacques Gascuel Absent : M. Fabrice Gatard

Travaux école

Monsieur le Maire informe le conseil que les travaux prévus ont été réalisés dans l'été. Ainsi la peinture a été faite dans 2 classes ainsi que sur les volets de la maison. L'éclairage extérieur a été revu pour que certaines lumières restent allumées la nuit, dans un but de protection du matériel. Des cellules de détection ont également été installées.

Nous avons acquis et fait poser par Johnny des stores dans 2 classes et un tableau interactif dans la classe des CE.

Les agents communaux ont créé un cheminement piétons reliant la rue des écoles à la rue du Picergent. Ils ont également repeint la grille et le portillon d'entrée. L'année prochaine nous referons les peintures des 2 autres classes ainsi que du couloir.

Décisions modificatives

Il est nécessaire de prendre les DM suivantes en investissement:

- 020 dépenses imprévues -389,00
- 2188-82 frigo mairie +389,00
- 020 dépenses imprévues-3551,00
- 2183-96 matériel informatique école +3551,00
- 020 dépenses imprévues-2260,00
- 2188-96 stores école+2260,00

- 020 dépenses imprévues -1050,00
- 2184-96 mobilier école +1050,00
- 020 dépenses imprévues-824,00
- 2312-96 cheminement piétons école +824,00

Création de poste adjoint technique principal 2è classe

Monsieur le Maire informe le conseil que Marie-Noëlle Thomas (aide cantinière) remplit les conditions pour obtenir un avancement de grade. Il convient donc de créer le poste correspondant.

Admission en non-valeur

La trésorerie a demandé à ce que nous procédions à une admission en non-valeur pour des factures d'assainissement impayées entre 2005 et 2016 pour un montant total de 3 177,25€.

Plusieurs administrés sont concernés, dont un habitant décédé dont la famille devait régler les factures impayées.

Monsieur le Maire souhaite donc s'entretenir avec le Trésorier avant de valider l'admission en non-valeur.

Réorganisation services DGFIP

Monsieur le Maire propose au conseil de délibérer contre la réorganisation des services des finances publiques dans le département et notamment la fermeture de la Trésorerie de Jarnac. Le conseil donne son accord.

Commission locale d'évaluation de transfert de charges

Nous devons nous prononcer sur le compte-rendu de la dernière réunion de la CLECT concernant le transfert de charges des écoles de l'ex CDC de Jarnac. Le montant du transfert pour notre école sera de 114 868,00€. Le conseil émet un avis favorable.

Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de gaz

Comme chaque année, nous devons délibérer sur le montant de la redevance. Pour 2019, il sera de 538,04€.

Contrat groupe agents CNRACL

Le centre de gestion nous a informé de l'aggravation de la sinistralité qui entrainera une franchise de 15% des indemnités journalières au 1^{er} janvier 2020. Nous devons résilier le contrat à titre conservatoire puis annuler la résiliation avant le 31 décembre 2019 pour accepter les nouvelles conditions d'indemnisation.

Questions diverses

- Aire de lavage

16 viticulteurs de Sigogne, Courbillac, Les Métairies et Plaizac qui représentent 650 ha ont décidé de créer une CUMA.

L'aire de lavage sera composée de 3 pistes couvertes et une plus grande pour les machines à vendanger.

2 orientations sont possibles : soit le projet est porté par la commune et on loue l'aire à la CUMA. Cela permettrait d'obtenir plus de subventions de l'Agence Adour Garonne et de la Région mais ce sera une installation classée avec une réglementation plus drastique. Soit on met le terrain à disposition de la CUMA et elle gère l'aire de lavage. Les subventions seraient moins importantes mais ce ne serait pas une installation classée.

La mise en service devrait pouvoir intervenir en 2020.

- Plantation de haies

Nous avons obtenu une subvention sur les 2 demandes par Prom'haies, autour des Brossettes. Monsieur le Maire demande au conseil si on fait celle qui n'est pas subventionnable. Le conseil souhaite qu'on plante les 2 haies. Ramenée sur la totalité, la subvention est de 47%.

- Lotissement le Piruit

Il reste 3 lots à vendre. Monsieur le Maire propose au conseil de délibérer pour favoriser les primo-accédants. Le conseil refuse cette proposition.

- Révision du PLU

L'enquête publique va débuter le 7 octobre et va durer un mois.